



HAL
open science

Un établissement enclos de La Tène finale à Chasseneuil-du-Poitou “ Les Roches de Vayres/Les Écluselles ” (87) : résultats croisés d’une fouille préventive et d’une prospection géophysique

Antoine David, Marie-Camille Arqué, Estelle Bidault, Romaric Boquart, Gabriel Caraire, Thomas Jubeau, Marine Laforge, Julie Mousset, Sandrine Paradis, Françoise Toulemonde

► To cite this version:

Antoine David, Marie-Camille Arqué, Estelle Bidault, Romaric Boquart, Gabriel Caraire, et al.. Un établissement enclos de La Tène finale à Chasseneuil-du-Poitou “ Les Roches de Vayres/Les Écluselles ” (87) : résultats croisés d’une fouille préventive et d’une prospection géophysique. Bulletin de l’Association française pour l’étude de l’âge du fer, 2021, 39, pp.25-28. hal-03282747

HAL Id: hal-03282747

<https://hal.science/hal-03282747v1>

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UN ÉTABLISSEMENT ENCLOS DE LA TÈNE FINALE À CHASSENEUIL-DU-POITOU « LES ROCHES DE VAYRES/LES ÉCLUSELLES » (87) : RÉSULTATS CROISÉS D'UNE FOUILLE PRÉVENTIVE ET D'UNE PROSPECTION GÉOPHYSIQUE

Antoine DAVID (Éveha)

avec la collaboration de Marie-Camille ARQUÉ (Éveha), Estelle BIDAULT (Éveha), Romaric BOQUART (Éveha), Gabriel CARAIRE (Analyse Géophysique Conseil), Thomas JUBEAU (Analyse Géophysique Conseil), Marine LAFORGE (Éveha, UMR 6566 CReAAH), Julie MOUSSET (Éveha), Sandrine PARADIS-GRENOUILLET (Éveha, UMR 6042 GeoLab), Françoise TOULEMONDE (UMR 7209 AASPE)

Le projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées sur la commune de Chaseneuil-du-Poitou (Vienne), au lieu-dit « Les Roches de Vayres », a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique par l'Inrap en mai 2018 (Maitay 2018) puis d'une fouille préventive par le bureau d'études Éveha en février-mars 2019 (David 2020a). L'emprise prescrite s'inscrit dans la plaine alluviale du Clain, qui s'écoule actuellement à environ 500 m à l'est du site, et dans un environnement archéologique particulièrement dense. Les investigations menées ont permis de mettre en évidence des vestiges d'occupations d'au moins quatre périodes différentes ; seuls ceux se rattachant au second âge du Fer seront ici présentés, correspondant à une portion d'un établissement enclos de La Tène finale (fig. 1).

Les limites de cet établissement sont matérialisées par deux ensembles fossoyés implantés selon un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest et traversant l'emprise dans sa largeur en partie sud.

Le premier correspond à un fossé d'une largeur de 0,95 à 1,64 m pour une profondeur allant de 0,28 à 0,67 m. Si son tracé apparaît continu, les sondages pratiqués ont révélé plusieurs états de creusements et même des interruptions du tracé initial au moins dans la partie orientale, expliquant ces variations de dimensions. Aucune palissade ou autre aménagement particulier n'y a été décelé. Il faut tout de même mentionner la découverte de plusieurs blocs de granit imposants en surface. Seul l'un d'eux adopte une forme relativement régulière et présente une série de petits enlèvements sur ses bords, confirmant un façonnage anthropique : mesurant 1 m de longueur pour 0,47 m de largeur, sa forme générale tend à l'identifier comme une stèle, ce que confirme le repérage de sa fosse de calage.

À quelques mètres au nord le second ensemble comprend deux tronçons de fossés plus imposants, de 2,72

à 3,26 m de largeur pour 0,90 à 1,58 m de profondeur. Leur stratigraphie se compose d'une alternance de couches organiques (limons bruns) et minérales (sables et graviers) dont le pendage suggère l'effondrement d'un talus implanté en bordure nord. Ces deux tronçons sont séparés par une interruption de 4,40 m, soulignée au nord par deux fosses imposantes (1,20 x 1 m en plan et 0,85 m de profondeur) qui matérialisent ainsi un dispositif d'entrée prenant très certainement appui sur le talus.

Les autres structures attribuables à cette occupation se localisent essentiellement dans la moitié nord de l'emprise.

Il s'agit en premier lieu d'ensembles participant à la structuration de l'espace interne de l'enclos. On relève ainsi une construction sur quatre poteaux, délimitant une surface au sol de 9 m², dont la façade occidentale forme un alignement parfait avec au moins deux autres paires de poteaux, selon un axe perpendiculaire aux fossés ; le tout matérialise donc très vraisemblablement un système de partition peu ou pas ancré dans le sol, dont seules les empreintes des structures d'accès auraient persisté, accès de 3,40 à 5 m de largeur selon l'écartement des poteaux. Une petite palissade, parallèle à ce premier système de partitionnement, a également été reconnue, composée d'un alignement de dix trous de poteaux régulièrement espacés sur une longueur totale d'un peu plus de 20 m. Enfin, on note la présence de deux tronçons de fossés de faible largeur, d'axes complètement divergents, implantés à l'extrême nord de l'emprise au sein d'un bras colluvionné correspondant à une ancienne divagation du Clain, et qui ont certainement eu pour vocation principale de drainer cette zone.

L'existence d'une division de l'espace interne de l'enclos, marquée principalement par le premier système de partition évoqué, implique une organisation de l'es-

pace qu'il est toutefois difficile de caractériser compte tenu de la vision partielle et donc forcément lacunaire que nous avons de cet établissement. Néanmoins, on note que les structures les plus profondes sont implantées immédiatement à l'est de cette limite. Il s'agit en l'occurrence de deux fosses, de 1,36 et 0,80 m de profondeur, que leur morphologie invite à identifier comme des silos, et d'un puits. Ce puits, localisé dans l'angle nord-est de l'emprise, adopte en plan une forme plutôt sub-quadrangulaire, de 1,86 m par 1,67 m, et un profil très caractéristique en entonnoir (ou en Y) ; son conduit s'avère ainsi plutôt circulaire, de 0,85 m de diamètre environ. Le fond a été atteint à 1,70 m de profondeur, ce qui s'explique par une apparition de la nappe phréatique à seulement 0,90 m sous le niveau de décapage à cet emplacement. Aucune trace de cuvelage n'est apparue, malgré l'instabilité du substrat encaissant. N'ayant probablement été utilisé que sur une courte période, il a servi de dépotoir préalablement à son abandon.

Un seul bâtiment peut être rattaché à cette occupation, au même emplacement que la petite palissade sur poteaux : il s'agit d'un module rectangulaire de 15m², qui peut être associé à une paire de poteaux localisés à 3 m à l'est, suggérant un plan de bâtiment à parois rejetées dont la surface serait donc bien plus importante, pouvant hypothétiquement être portée à plus de 80 m². Signalons par ailleurs que trois autres bâtiments de faibles superficies, sur quatre ou six poteaux, pourraient correspondre à des greniers mais n'ont livré aucun mobilier datant et ne peuvent donc être associés avec certitude à cet établissement ou à une autre des occupations protohistoriques antérieures reconnues sur l'emprise.

Le corpus de mobiliers est quantitativement modeste, sans pour autant pouvoir être qualifié de pauvre. Il se compose en très large majorité de céramique, qui permet une attribution chronologique assez précise de l'occupation. Deux phases majeures ressortent ainsi : la première à La Tène D1, correspondant vraisemblablement à l'installation et au fonctionnement de l'enclos ; la seconde à La Tène D2 avec plusieurs éléments renvoyant à la charnière entre La Tène D2b et le règne d'Auguste, suggérant un abandon de l'établissement à cette période. On notera néanmoins que ces éléments plus récents se concentrent dans la partie nord-est de l'emprise fouillée, et que plus précisément ceux tendant vers le règne d'Auguste se retrouvent exclusivement au sein du puits. S'il est évident que cet établissement a connu plusieurs étapes de fonctionnement, comme le prouve par exemple le recoupement entre le bâtiment à parois rejetées et la petite palissade sur poteaux, il est impossible en l'état d'en préciser l'évolution.

La concentration des mobiliers dans la partie nord voire nord-est de l'emprise – où se trouvent également la majorité des structures rattachables à cette période – tendrait par ailleurs à indiquer la localisation du secteur domestique non loin de cette zone, potentiellement en dehors et au nord-est de l'emprise décapée. Cela expliquerait ainsi la quantité – voire la qualité – relativement modeste des mobiliers recueillis, les secteurs de vie et d'activités quotidiens n'étant finalement que très marginalement appréhendés sur l'emprise fouillée.

De ce fait, les activités pratiquées au sein de cet établissement sont tout aussi difficilement caractérisables. La vie quotidienne est illustrée par un vaisselier en usage très largement composé de céramiques de cuisson mais également de quelques céramiques de table. Cet aspect de consommation est encore plus faiblement représenté par les quelques restes de faune traduisant l'alimentation carnée des habitants, composée de la triade domestique au sein de laquelle domine largement le bœuf. La nature de ces restes permet toutefois d'envisager un élevage ex situ à des fins de production de viande, voire de possibles activités artisanales expliquant certaines lacunes anatomiques. Les rares scories de fer recueillies ne sont quant à elles pas suffisantes pour réellement traduire une activité métallurgique, même ponctuelle. Enfin, les activités agricoles, souvent envisagées à défaut d'autres indices pour expliquer la fonction de ce type d'établissement, semblent ici illustrées par les carporestes recueillis dans le puits : ils comprennent en effet les trois blés classiquement reconnus au second âge du Fer associés à des herbacées sauvages, principalement des adventices de culture, probablement rejetés à la suite de traitements de récoltes. Ces écofacts donnent par ailleurs une vague idée du paysage environnant, certainement constitué de parcelles cultivées mais également, à la lumière de l'assemblage anthracologique observé dans le puits, de chênaies probablement morcelées et de milieux forestiers plus denses à une distance suffisamment peu éloignée pour permettre la collecte de bois. Ce paysage pourrait finalement s'avérer relativement proche de celui observable encore de nos jours le long de la vallée du Clain.

S'il est évident que l'établissement se poursuit bien au-delà de l'emprise décapée, il restait à l'issue de la fouille impossible d'en envisager l'étendue exacte. Cette étendue demeurera inconnue vers l'ouest du fait des aménagements de la voie de chemin de fer puis du parc d'activités du Futuroscope. En revanche, l'examen de clichés aériens anciens et récents a permis de repérer, sur les parcelles à l'est de l'emprise, un fossé d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est, qui pourrait constituer le retour quasiment à angle droit de l'un de ceux fouillés lors de l'opération préventive.

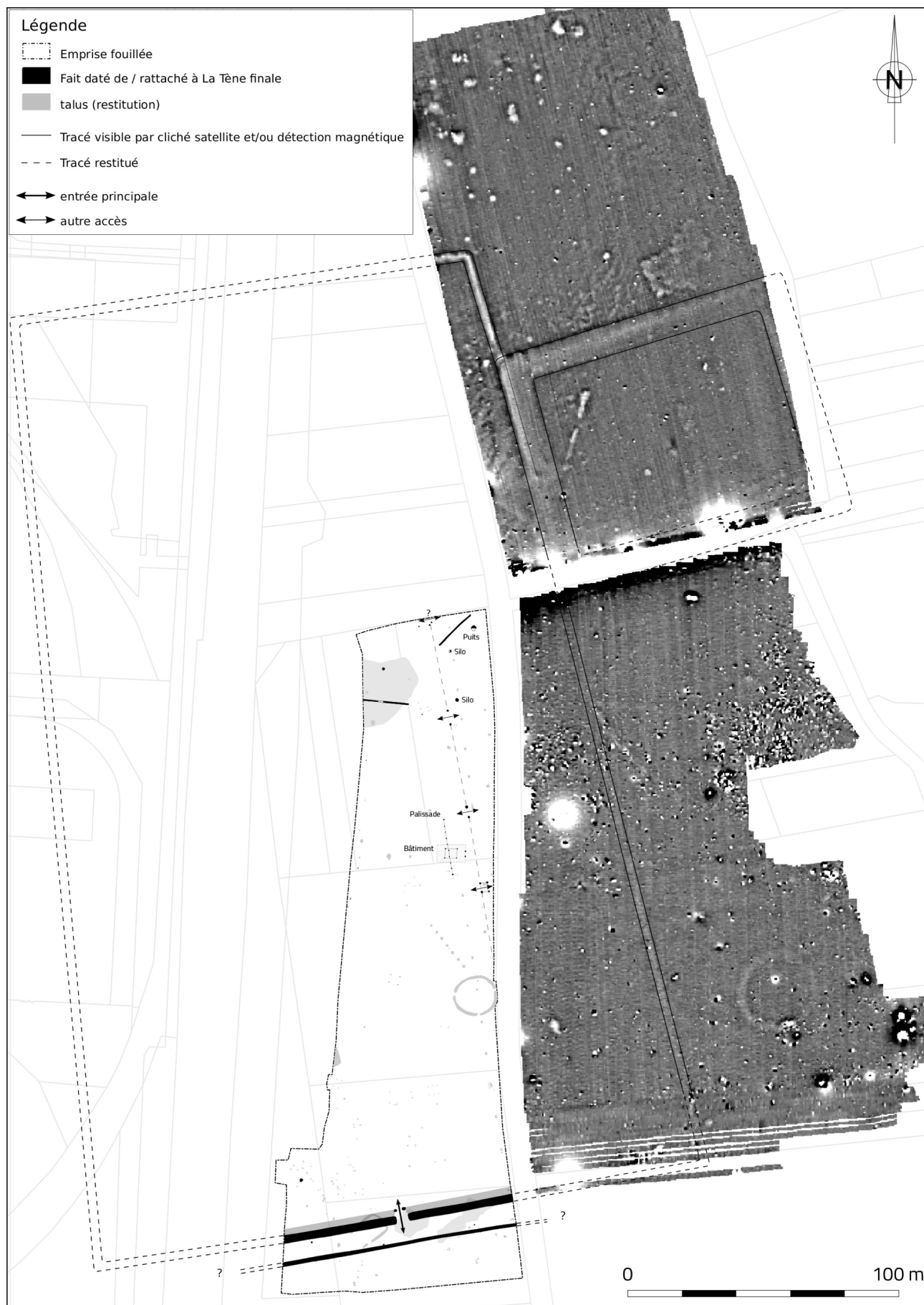


Fig. 1 : Chasseneuil-du-Poitou (86) « Les Écluselles / Les Roches de Vayres » : plan des vestiges de La Tène finale sur l'emprise de la fouille préventive et tracé restitué de l'établissement enclos d'après les données acquises par la prospection géophysique. Cartographie magnétique : T. Jubeau, Analyse-GC ; DAO et mise en page : A. David, Eveha (fond : BDParcellaire © IGN) © 2021

En outre, sur les parcelles immédiatement au nord-est, la carte archéologique recensait déjà un enclos quadrangulaire massif repéré en prospection aérienne, au lieu-dit « Les Écluselles », engendrant la question d'un lien éventuel avec l'établissement caractérisé aux « Roches de Vayres ». Ces éléments ont donc motivé le dépôt d'une demande de prospection géophysique sur 5 hectares, validée et financée par le SRA Nouvelle-Aquitaine, et réalisée en juin 2020 par le biais de la société Analyse-GC.

Si les résultats obtenus n'ont pas permis d'établir clairement le lien entre les fossés mis au jour sur l'emprise de la fouille préventive et celui repéré en photographie aérienne à l'est, ils ont en revanche permis de préciser le tracé de l'enclos quadrangulaire massif des « Écluselles » : celui-ci se compose ainsi de fossés ayant une largeur à l'ouverture comprise entre 10 et 11 m et définissant une aire interne de près de 6 000 m². Un fossé plus étroit prolonge le tronçon occidental de cet enclos vers le nord, puis marque un coude vers l'ouest ; il correspond selon toute vraisemblance au prolongement de la branche orientale et à l'amorce de la branche septentrionale de l'établissement des « Roches de Vayres ». L'étendue de ce dernier pourrait ainsi être envisagée en restituant par symétrie – très hypothétiquement – la partie manquante de son tracé à l'ouest (Fig. 1) : sa superficie totale pourrait alors atteindre 6 hectares. Il faut en outre ajouter à cela la superficie couverte par l'enclos des « Écluselles », qui lui apparaît dès lors directement associé.

Dans cette configuration, l'enclos des « Écluselles » constituerait la partie résidentielle principale de l'établissement. Cette hypothèse pourrait être confortée à la fois par la puissance des fossés mais également par la quantité plus importante des mobiliers récoltés dans l'angle nord-est de la fouille préventive, et particulièrement dans le puits. En outre, ce type de modèle d'enclos bipartite semble fréquemment aller de pair avec un statut relativement élevé de ses occupants (Cony 2011). La puissance des fossés de l'enclos des « Écluselles » et le caractère ostentatoire qui en découle vont indubitablement dans ce sens. La surface potentiellement couverte par l'établissement enclos dans son ensemble – autour de 6,6 ha dans la configuration restituée – lui conférerait également un caractère exceptionnel, les établissements couvrant plus de 3 hectares demeurant relativement rares en Centre-Ouest (Maguer, Lusson 2009, p. 426-427). Ceci étant, il n'est pas possible en l'état de pousser plus loin ces considérations sur le statut des occupants faute d'éléments mobiliers ou encore d'une idée plus précise des structures implantées dans l'aire interne et de leur organisation ; hormis la fenêtre – très restreinte au regard de l'étendue envisagée – dégagée et étudiée en

fouille préventive, les données sur ces points nous font défaut, les prospections pédestres antérieures n'ayant révélé que très peu de mobilier et non caractérisable et la cartographie magnétique ne permettant pas une telle précision de lisibilité des structures ponctuelles.

Au final, les opérations couplées de fouille préventive et de prospection géophysique menées aux « Roches de Vayres » et aux « Écluselles » ont donc apporté de nouvelles connaissances sur l'occupation de ce secteur à La Tène finale par la mise au jour de cet établissement enclos qui pourrait bien revêtir un caractère exceptionnel mais dont tout le potentiel reste à confirmer.

Bibliographie

Cony A., 2011. *Les habitats ruraux à cours multiples au second âge du Fer en Gaule. Inventaire, typologie, cartographie, fonctions.* Mémoire de Master 2, Tours, Université François Rabelais, 2011, 2 vol., 256 p. et 483 p.

David A., 2020a. *Chasseneuil-du-Poitou (86), Les Roches de Vayres. Fragments d'occupations du Néolithique à la fin du second âge du Fer dans la vallée du Clain.* Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive. Limoges / Poitiers, Éveha / SRA Nouvelle-Aquitaine, 511 p.

David A., 2020b. *Chasseneuil-du-Poitou (86), « Les Écluselles » / « Les Roches de Vayres ».* Rapport de prospection géophysique. Poitiers, SRA Nouvelle-Aquitaine, 67 p.

Maguer P., Lusson D., 2009. Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne. In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. dir. *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007. Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (Mémoires, 34), 423-459.

Maitay Ch., 2018. *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Chasseneuil-du-Poitou, Les Roches de Vayres. Des indices d'occupation du Néolithique au second âge du Fer sur la rive gauche du Clain.* Rapport de diagnostic archéologique. Poitiers, Inrap / SRA Nouvelle-Aquitaine, 97 p.